



PLAINTÉ N° : 21-24-0057

WYNA CUERRIER c. MÉLANIE DÉSAILLIERS DESJARDINS

Date d'audience:	11 avril 2025
Lieu:	À distance via la plateforme Zoom
Heure :	9 h 30
Procureure pour la plaignante:	M ^e Anne-Marie Jutras
Procureur pour l'intimée :	M ^e Thierry Noiseaux
Étape :	Audience sur culpabilité et sanction
Nature de la plainte :	Aurait commis des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession, à savoir : « 1. Entre le ou vers le 15 décembre 2023 et le ou vers le 1 ^{er} septembre 2024, dans la région de Joliette et/ou dans la région de Montréal, aurait établi des liens amicaux et/ou intimes, avec le patient F.T. ; 2. Vers le mois de janvier 2024, dans la région de Joliette ou ailleurs au Québec, aurait eu plusieurs relations sexuelles avec le patient F.T. ; 3. Le ou vers le 13 août 2024, à l'Hôtel Château Joliette et le ou vers le 9 septembre 2024, au siège social de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec aurait entravé l'enquête de la syndique ajointe en faisant de fausses déclarations; »
Le Conseil de discipline :	M ^e Jean-Guy Légaré, président Mme Marie-Hélène Ouellet, inf. aux., membre Mme Annik Paré, inf. aux., membre